

LE ET SA RÉGION

POLITIQUE L'Association des maires de l'Isère fait le bilan et évoque ses projets

« 2011, une année importante pour les maires »



L'Association des maires de l'Isère s'est réunie mardi à son siège, place Pasteur à Grenoble, pour dresser le bilan 2010 et évoquer 2011. Le DL

GRENOBLE

L'Association des maires de l'Isère (Ami) s'est réunie mardi à son siège, place Pasteur à Grenoble. L'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets pour 2011.

Le président de l'Ami, Daniel Vitte, par ailleurs maire de Montrevel et conseiller général du canton de Virieu-sur-Bourbre, était notamment entouré de Michel Rival (vice-président de la communauté d'agglomération Porte-de-l'Isère), Yannick Neuder (maire de

Saint-Étienne-de-Saint-Geoires), Roger Porcheron (vice-président de la communauté d'agglomération du Pays Viennois), Marie-Lise Perrin (adjointe à Morestel), Christian Coigné (maire de Sassenage) et Yannick Boulard (vice-président de la Métro).

Le 54^e congrès se tiendra à Beaurepaire

Daniel Vitte s'est félicité de la réussite des actions que l'Ami a menées en 2010, tels que l'annuel congrès départemental d'octo-

bre dernier qui s'est tenu à Morestel, les différentes formations proposées (informatique, urbanisme, communication, etc.) et qui ont profité à 300 élus, ou encore la veille juridique que gère Elisabeth Gagnaire, et qui a permis de traiter 650 questions en 2010. « Une convention avec un cabinet d'avocat pour relayer le traitement de certaines questions est une piste sérieuse pour 2011 », a complété le président.

Les élus ont également rappelé que 2011 s'annonçait comme une « année importante », avec comme point d'orgue la réforme

des collectivités territoriales. « L'Ami devient un réflexe pour les collectivités, lorsqu'un problème se pose », ont-ils constaté, souhaitant voir ce phénomène se poursuivre en 2011.

L'association tiendra son prochain congrès départemental (le 54^e) le samedi 15 octobre prochain à Beaurepaire.

Interrogé sur une possible candidature aux élections sénatoriales de septembre 2011, Daniel Vitte a affirmé ne pas avoir « pris de décision. Aujourd'hui, ce n'est pas ce qui me mobilise », a assuré l' élu.

Sarah HUPPERT